

<http://destins.notrejournal.info/La-vie-s-organise>



- Destins - La Saga des "BOURDOUFF" -

Date de mise en ligne : vendredi 26 août 2005

Copyright © Couscous, Paëllas et Destins - Tous droits réservés

La vie s'organise...

En 1874, grâce à l'acte de naissance de leur premier enfant, Emile, nous savons qu'ils habitent à Sétif, où Antoine exerce le métier de cordonnier, bourrelier, qu'il avait appris à l'armée.

Cette année-là, au mois d'août, il signe un bail de 5 an, pour une concession située sur le territoire de la commune de Bir-El-Arch (Navarin). Mais, l'obtention de ce bail se fait à une condition : il doit résider sur les terres dont il demande la location et y entretenir sa famille, sous peine de résiliation.

Cette concession représente 49 ha 47a 26 ca...

Le bail prévoit qu'à son expiration la propriété, les terres la maison et le cheptel, fournis par l'administration, lui seront définitivement acquis.

En 1875, ils habitent sur la concession et Antoine occupe la responsabilité d'adjoint au commissaire civil pour la section communale de Bir-El-Arch. Eugénie, leur deuxième enfant y naît...

En 1876, Antoine prend une option sur le bail du sieur Bader en se portant caution solidaire pour un prêt de 2000 frs. contracté par ce colon. Jules, le troisième enfant du couple est né. Il mourra jeune accidentellement.

En 1877, Antoine juge incultes et sans rapport les terres de sa concession, il décide de venir à Saint-Arnaud, et reprend son métier de cordonnier, sans abandonner l'entretien de ses terres.

En 1882, naissance à Saint-Arnaud de Louis, Marius (mon grand-père), à ce moment-là, Antoine exerce la profession de garde-champêtre de cette commune.

En 1885, naissance d'un cinquième enfant, Vincent. Antoine dépose une demande de concession urbaine pour y établir son commerce de cordonnier, qu'il n'a pas abandonné, et réclame le titre de propriété de la concession Bader.

En 1887, Antoine toujours cordonnier à Saint-Arnaud, naissance de Henri, leur sixième enfant.

En 1891, les autorités décident l'agrandissement des concessions de moins de 60 ha, déjà attribuées sur le territoire de la commune de Bir-El-Arch.

La famille OBERDORFF en 1888

